



BON DE COMMANDE

POUR LA VIDANGE URGENTE
D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**

communauté de communes

Cette demande doit être transmise au SPANC par mail ou par courrier

Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France - SPANC - Pôle d'AUNEAU
2, rue de la Communauté 28700 AUNEAU BLEURY ST SYMPHORIEN
Tél : 02 36 25 25 73 - Mail. : contact.spanc@porteseureliennesidf.fr

* NOM et Prénom :

* Adresse de l'installation : N° Rue

* Commune : * Date et Lieu de Naissance à

* Numéro de Siret :

Adresse de facturation si différente : N° Rue

Commune

* Pour prise de RDV : mail (ÉCRIRE EN MAJUSCULE) : @

* N° tél :

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

TYPE D'INSTALLATION

- Fosse septique - m³ Fosse toutes eaux m³ Fosse étanche - m³
 Micro ou mini station Séparateur de graisse m³ Filtre décoloïdeur
 Poste de relèvement Regards de répartition Curage du système de traitement et canalisation
 Travaux de dégagement provisoires des installations dans la limite d'un recouvrement moyen de 20 cm

Nom du fabricant de la station Référence du modèle

Distance entre la fosse et rue en mètre :

Notre prestataire, SVR Rambouillet, vous contactera par téléphone pour la prise de rendez-vous.

La durée d'une intervention est d'environ 45 minutes. **L'ensemble des ouvrages devra être maintenu accessible pour assurer leur contrôle et leur entretien (fosse, tampons, regards, bac à graisses)**

Le coût de la prestation vidange sera facturé conformément aux tarifs, ci-dessous, et sera à payer auprès de la Trésorerie, 8 impasse du Quercy - 28115 LUCÉ CEDEX après réception de l'avis des sommes à payer.

Je soussigné(e), accepte les conditions de cette commande.

Fait à le

Signature du demandeur

TARIFS (selon délibération 25_10_39) :

- Vidange urgente	397.00 € TTC
- Forfait pour une fosse inférieure ou égale à 3 m ³	282.00 € TTC
- Forfait m3 supplémentaire au-delà de 3 m ³	64.42 € TTC
- Curage du système de traitement et canalisation (si besoin)	115.08 € TTC
- Micro et mini station Entretien conforme aux prescriptions du fabricant	282.00 € TTC
- Installation de colonnes ou rallonges de canalisation au-delà de 30 ml (si besoin) le mètre linéaire supplémentaire	3.82 € TTC
- Travaux de dégagement provisoires des installations dans la limite d'un recouvrement moyen de 20 cm	229.92 € TTC

* **Mention obligatoire**